

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

### **Arrêté du 12 juillet 2013 portant nomination du psychiatre référent national**

NOR : AFSP1330490A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R.6311-32,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. le professeur Didier Cremniter, psychiatre référent de la zone Île-de-France, est nommé psychiatre référent national.

#### Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 12 juillet 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la santé,*  
J.-Y. GRALL